

<https://enseignants.se-unsq.org/Exercer-a-l-etranger-le-recrutement-des-expatries-AEFE-c-est-pour-bientot>



Exercer à l'étranger : le recrutement des expatriés AEFE, c'est pour bientôt !

- Ma mobilité géographique - Fil d'actu -

Publication date: lundi 30 août 2021

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

En vue de la rentrée 2022, l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE) va lancer sa campagne de recrutement annuelle des expatriés le 8 septembre prochain.

Afin de permettre une première lecture et de premiers choix, une pré-liste indicative des postes offerts est déjà publiée.

Nature des postes

La campagne de recrutement des expatriés concerne les directrices ou directeurs d'école, les conseillères ou conseillers pédagogiques et les maîtres formateurs (pour le 1er degré), ainsi que les enseignants du 2d degré à mission de conseil pédagogique.

Une première liste des postes offerts au recrutement est en ligne, elle fait figurer les postes d'expatriés vacants et susceptibles d'être vacants à la rentrée 2022 et sera remplacée, le 8 septembre 2021, par une liste définitive.

Calendrier

La saisie des dossiers sera ouverte à partir du 8 septembre 2021, avec la mise en ligne des profils de postes détaillés.

La date de clôture de la saisie, première étape de la procédure de candidature et de sélection, est fixée au 30 septembre 2021.

Contrats

Pour être agent expatrié et donc titulaire de la Fonction publique française, vous devez justifier de :

- trois ans de service effectifs dans le dernier poste occupé pour les personnels de direction, d'inspection ou administratifs,
- deux ans de service effectifs en qualité de titulaire en France pour les personnels enseignants des 1er et 2d degrés.

Vous êtes alors recruté hors du pays d'affectation par le directeur de l'Agence et détaché sous contrat auprès de l'AEFE qui vous rémunère pour une période de 3 ans renouvelable par reconduction expresse pour 2 périodes d'un an.

> > Spécial Adhérent !

Le SE-Unsa offre à ses adhérents un accompagnement personnalisé tout au long des démarches de constitution des dossiers.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter la section Hors de France du SE-Unsa hdf@se-unsa.org